

# Compte rendu de la réunion du Comité Scientifique de l'ICVL

en visio-conférence, le 4 mai 2022

## Présents

- JYA : Jean-Yves Antoine (co-directeur de l'ICVL, LIFAT)
- CB : Catherine Beaumont (VP recherche, Université de Tours)
- FB : Frédéric Béchet (extérieur : Aix Marseille, LIF)
- HC : Hubert Cardot (directeur du LIFAT)
- GC : Guillaume Cleuziou (co-directeur de l'ICVL, LIFO)
- GH : Gaétan Hains (extérieur : Huawei, Paris Est)
- DK : Delia Kesner (extérieur : Paris Cité)
- DL : Dominique Laurent (extérieur : Cergy-Pontoise)
- BN : Benjamin Nguyen (directeur du LIFO)

## Excusés

- Pascal Bonet (VP recherche, Université d'Orléans)
- Gaël Gautier (directeur recherche, INSA Centre-Val de Loire)

## Ordre du jour

1. présentation du comité scientifique renouvelé (tour de table)
2. élection du président du comité scientifique de l'ICVL
3. présentation du rapport HCERES de l'ICVL (2016-2021)
4. bilan des activités de l'ICVL (2021-2022)
5. discussions et recommandations

## Compte rendu de la réunion

### Présentation du comité scientifique renouvelé

Le comité scientifique (CS) de l'ICVL est composé des représentants des trois tutelles, des deux laboratoires, de la direction de l'ICVL et de quatre membres extérieurs. Les membres extérieurs sont renouvelés à chaque mandature. Pour la mandature 2021-2025, la direction de l'ICVL - sur avis du conseil de fédération - a sollicité les membres extérieurs suivants qui ont accepté cette nomination :

- Frédéric Béchet - Professeur au LIF, Université d'Aix-Marseille (membre du CS dans la mandature précédente)
- Gaétan Hains - Principal Research Engineer, Huawei Technologies et Professeur Université Paris Est (membre du CS dans la mandature précédente)
- Delia Kesner - Professeure à l'IRIF, Université Paris Cité
- Dominique Laurent - Professeur Emérite, Université de Cergy-Pontoise

La direction de l'ICVL rappelle les rôles du CS :

- examiner les résultats et la répartition des moyens de la fédération
- discuter des orientations, des axes et proposer des infléchissements
- rendre un avis sur le renouvellement de la fédération (en fin de mandature)

Il est procédé à un tour de table où chaque membre du CS se présente.

Pascal Bonnet (VP recherche, Univ. Orléans) est excusé car retenu pour une réunion à la région. Gaël Gautier vient d'être nommé comme directeur de la recherche à l'INSA CVL (en remplacement de Khaled Cheteouna) ; il n'a pu se libérer, ayant été invité tardivement pour ce CS.

## Election du président de Comité Scientifique de l'ICVL

Conformément aux statuts de l'ICVL, *"le président est élu lors de la première réunion de ce comité parmi les membres extérieurs sur proposition de l'équipe de direction"*.

L'équipe de direction propose d'élire Monsieur Dominique Laurent comme président du CS de l'ICVL pour la mandature 2021-2025 et lui cède la parole.

DL : rappelle son parcours professionnel comme Maître de Conférences au LIFO puis comme Professeur au LIFAT avant d'intégrer l'Université de Cergy-Pontoise. Il précise sa conviction de l'intérêt mutuel du rapprochement des deux laboratoires auquel il avait lui-même tenté de contribuer lorsqu'il était en poste au LIFAT.

Dominique Laurent est élu président du comité scientifique de l'ICVL à l'unanimité des membres présents.

## Présentation du [rapport HCERES de l'ICVL 2016-2021](#) (Jean-Yves Antoine, Guillaume Cleuziou)

Cette présentation couvre les points 3 et 4 de l'ordre du jour.

1. Présentation de l'ICVL :
  - a. historique : création en 2016
  - b. organisation : conseil de fédération + comité scientifique, mandatures et budget
  - c. thématiques scientifiques :
    - i. axe A : Données massives, complexes ou hétérogènes
    - ii. axe B : Algorithmique et optimisation
    - iii. axe C : Sécurité, fiabilité et performances

2. Bilan des activités 2016-2021
  - a. les instruments : actions scientifiques, missions, stages, soutien aux manifestations, JIRC, journées de doctorants (en 2017 et 2018), répartition du budget et préparation d'une charte éthique ICVL
  - b. leurs impacts : RTR DIAMS, publications communes et contrats communs
3. Projet scientifique 2023-2027
  - a. vers une fédération (encore) plus inclusive
  - b. vers une culture de travail commun

## Discussion sur le bilan de la fédération et recommandations (animé par Dominique Laurent)

- **Charte Éthique ICVL :**

- CB : salue cette initiative de la fédération et confirme son souhait que les "référents éthique" des tutelles s'appuient sur ce travail et sur les comités éthiques déjà existants (éthique de la personne, éthique de la cause animale, etc.) Elle pense que constituer un comité éthique commun aux deux universités permettrait une vision plus large des questions abordées
- DL (ancien référent intégrité scientifique pour l'U. Cergy-Pontoise) : mise en commun souvent difficile de ces réflexions éthiques à l'échelle des établissements
- DK : est-ce que la charte a été soumise à un vote collectif?
- JYA : l'adoption passera nécessairement par un vote collectif. Avant cela, les "référents éthique" des tutelles ont été sollicités pour avis. Les "référents éthique" des deux universités souhaitent s'appuyer sur ce travail pour établir une charte - sans doute plus générale - commune aux deux établissements. Il s'agirait alors pour l'ICVL de produire un complément à cette charte commune, propre à notre discipline informatique. Nous allons relancer les "référents éthique".
- JYA : rappelle que la charte actuelle renferme un ensemble de grands principes dont la mise en œuvre passera par la constitution d'un comité éthique commun LIFAT/LIFO qui s'appropriera les principes au gré des sollicitations.
- CB : L'université de Tours affirme sa volonté d'avancer de concert avec l'Université d'Orléans sur la constitution d'un comité éthique et d'une charte éthique qui devra être simple pour être plus percutante et parler aux personnels. Elle insiste également sur le fait qu'il ne faut éviter d'empiler les chartes, clarifier donc les champs d'interventions de chaque charte, avec priorité à donner aux chartes définies au niveau des tutelles, ce qui est dans l'esprit de la démarche de l'ICVL

- **Budget de l'ICVL**

- DK : d'où provient le budget et peut-on enrichir ce pot commun?
- GC : le budget de l'ICVL est exclusivement composé des dotations des 2 laboratoires et des trois tutelles

- HC (concernant l'augmentation du budget ICVL) : davantage envisageable à partir du moment où la politique inclusive de l'ICVL (i.e. intégrer tous les collègues et non pas uniquement celles et ceux impliqués dans une recherche inter-laboratoire) couvre tous les membres de l'ICVL - et non uniquement les thèmes trouvant leur équivalent dans l'autre laboratoire. La dotation du laboratoire étant extraite du pot commun, elle doit pouvoir profiter à l'ensemble des équipes.
- HC : la question est ensuite de savoir quelles actions supplémentaires pourrait porter l'ICVL avec un budget plus important?
- JYA : par exemple le financement de projets pilotes modestes (type projets MSH) permettant de valider une idée et servant d'amorce à des réponses à AAP plus conséquentes.
- GC : pour 2022 l'ICVL n'était pas en capacité budgétaire de répondre favorablement à toutes les demandes de financement de stage.
- CB : attention à la superposition d'instruments de financement sur des domaines scientifiques proches (ICVL et DIAMS).
- GC : contrairement à la fédération ICVL, le RTR DIAMS est financé pour une durée limitée (jusqu'en 2023 pour l'instant). DIAMS a pris le relai financier pour une partie des actions menées avant par l'ICVL (missions, stages, GT), qu'il faut prévoir de reprendre à terme à notre charge.
- BN : DIAMS sera probablement reconduit. Par ailleurs les deux structures (ICVL et DIAMS) ne se superposent pas totalement puisque, contrairement à ICVL, DIAMS ne couvre pas toutes les thématiques des deux laboratoires.

- **Fusion de laboratoires**

- FB : y-a-t'il une pression des tutelles pour aller vers la fusion? La perception des collègues sur le rapprochement entre deux laboratoires n'est pas du tout la même selon qu'il est choisi ou subi.
- JYA : nous ne subissons aucune pressions de la part des tutelles. L'ICVL se positionne comme un facilitateur du rapprochement LIFAT/LIFO et non comme une structure de remplacement à court ou moyen terme.
- DL : plus généralement le rapprochement entre les deux universités est une longue histoire avec une alternance de périodes de rapprochement puis d'éloignement.
- BN : l'INSA CVL est certainement la tutelle la plus demandeuse d'une fusion LIFAT/LIFO puisqu'elle héberge des membres des deux laboratoires.
- BN : dans l'éventualité d'une fusion, l'ICVL a déjà permis d'identifier les différences qui existent dans l'organisation fonctionnelle de chacun des deux laboratoires ainsi que les points d'accroche, notamment scientifiques.
- GH (ancien directeur du LIFO) : rappelle qu'une fusion des deux laboratoires avait été recommandée par le CNRS pour envisager une association, lorsque le LIFO s'était inscrit dans ce processus. Le risque d'une fusion serait de créer une structure qui deviendrait impersonnelle (plus de 160 membres). Cependant il existe une bonne cohérence thématique entre le LIFAT et le LIFO qui donnerait du sens à une telle fusion.

- **Contrats doctoraux inter-laboratoires**

- FB : y-a-t'il des thèses communes LIFAT/LIFO?
- JYA : sur la période 2016-2021 il y a eu 2 thèses co-encadrées. Cependant il ne s'agit d'un fléchage contraint.
- HC : Un tel dispositif existe à l'échelle des établissements dans le cadre de l'école doctorale MIPTIS (bourses régionales inter-établissements).
- HC : Le LIFAT dispose d'environ 2 bourses doctorales chaque année. Dans l'attribution des bourses doctorales, il n'y a aucun frein à ce que la thèse soit co-encadrée.
- HC : il est possible que le nombre global de bourses (région et ministère) augmente légèrement dans les prochaines années.
- DL : si les laboratoires passent de 2 bourses à 2,5 bourses, pourrait-on envisager que chacun des deux laboratoires consacre ½ financement pour une thèse "ICVL"?
- HC : on pourrait envisager une thèse co-encadrée tous les "X" années dans le cas bien sûr où cela n'arriverait pas naturellement.

*Actions à mener* - Rester attentif à l'évolution du nombre de contrats doctoraux proposés à l'informatique par MIPTIS et inciter les laboratoires LIFAT et LIFO à demander un fléchage "bourses inter-laboratoires" si augmentation. L'ICVL pourrait être le lieu de pilotage de ces bourses si les laboratoires le souhaitent.

- **Echange d'enseignants**

- DL : y-a-t'il des échanges au niveau des enseignements (ex. sur des enseignements de type master à coloration "recherche") entre les différentes tutelles ? Cela pourrait être aussi une manière d'insuffler auprès des étudiants (et futurs chercheurs pour certains) un sentiment de communauté au niveau régional.
- BN : il y a des mutualisations. Les étudiants de l'INSA Bourges suivent des enseignements du M2 IMIS d'Orléans.
- BN : il existe quand même une contrainte liée aux déplacements (1h de trajet)
- JYA : certains enseignements du Master BDMA Blois sont proposés aux étudiants de l'INSA CVL Blois, de même que certains enseignants de l'INSA interviennent au sein du Master de manière très ponctuelle. Même avec un rapprochement géographique comme ici, les problèmes organisationnels sont très délicats. Au final, difficile d'amplifier ce mouvement s'il n'est pas prévu dès le début dans le montage conjoint des offres de formations. Ce qui n'est guère à l'ordre du jour.

- **Sentiment collectif vis-à-vis de l'ICVL**

- DK : quel est le sentiment collectif des membres du LIFAT et du LIFO envers l'ICVL ?
- BN : au départ les réserves étaient liées aux équipes "isolées". Actuellement, la politique inclusive de l'ICVL a permis de lever ces réserves.

- GC : la perception que nous avons est assez positive, les membres apprécient de se retrouver aux JIRC et répondent favorablement aux sollicitations de l'ICVL.
- **Représentation de l'ICVL dans les conseils des laboratoires**
  - DL : ne serait-il pas envisageable que l'ICVL soit représentée par un membre à part entière au sein des conseils de chaque laboratoire?
  - HC : la direction de l'ICVL (JYA) est systématiquement invitée aux conseils de laboratoire et a la possibilité de prendre part aux échanges, en particulier sur les sujets en lien avec l'ICVL. Les conseils de laboratoire sont publics.
  - BN : l'organisation est similaire pour le LIFO où la direction de l'ICVL (GC) est également invitée à participer aux conseils de laboratoire. La modification de la composition du conseil de laboratoire nécessiterait un changement dans les statuts, ce qui n'est pas si simple.
- **Thème fédérateur de l'ICVL**
  - GH : note que le TAL est un thème moteur dans le rapprochement LIFAT/LIFO bien qu'il n'ait pas toujours été soutenu "historiquement" côté LIFO.
- **Autres missions de l'ICVL : ICVL vitrine de l'informatique en région Centre ?**
  - GH : la fédération pourrait servir aussi à aller chercher des partenariats (ex. applicatifs) au nom des deux laboratoires.
  - CB : soutient cette recommandation. Pour elle, l'ICVL doit entretenir la dynamique amorcée par de nouvelles missions. Elle mentionne des partenariats potentiels avec le BRGM ou la Cosmetic Valley ainsi que la dynamique actuelle autour de l'IA sur laquelle "surfer" et qu'il faut accompagner et renforcer
  - Plusieurs personnes estiment que l'ICVL devrait mettre au point de nouveaux instruments d'action, pour répondre au nom des laboratoires LIFAT et LIFO à des appels d'offres ou bien à des propositions de partenariats avec des acteurs industriels régionaux. Le cadre institutionnel de ces interventions n'est toutefois pas clair : il faudrait au préalable que LIFAT et LIFO s'accordent clairement sur des abandons de compétences à l'ICVL.

## Synthèse des débats (proposée par Dominique Laurent)

- **Points positifs**
  - Les participants saluent le bilan présenté comme étant très positif. En particulier le développement de soutien plus inclusifs, non limités aux seules actions inter-laboratoires, a été apprécié. Ce développement des échanges LIFAT/LIFO reste toutefois la priorité de l'ICVL.
  - Les échanges sur l'élaboration d'une charte éthique contribuent au sentiment de communauté scientifique entre les deux laboratoires LIFAT et LIFO. L'ICVL

participera aux réflexions proposées par les tutelles, qui doivent dans un premier temps prendre la main sur le sujet.

- **Points à améliorer**

- Envisager des co-financements de thèses entre les institutions de tutelle, permettant ainsi d'espérer plus de contrats doctoraux pour des thèses en co-direction.
- Donner plus d'influence à l'CVL pour représenter les institutions de tutelle dans la recherche de financements extérieurs, notamment auprès de la Région. Instruments à discuter avec les deux laboratoires.